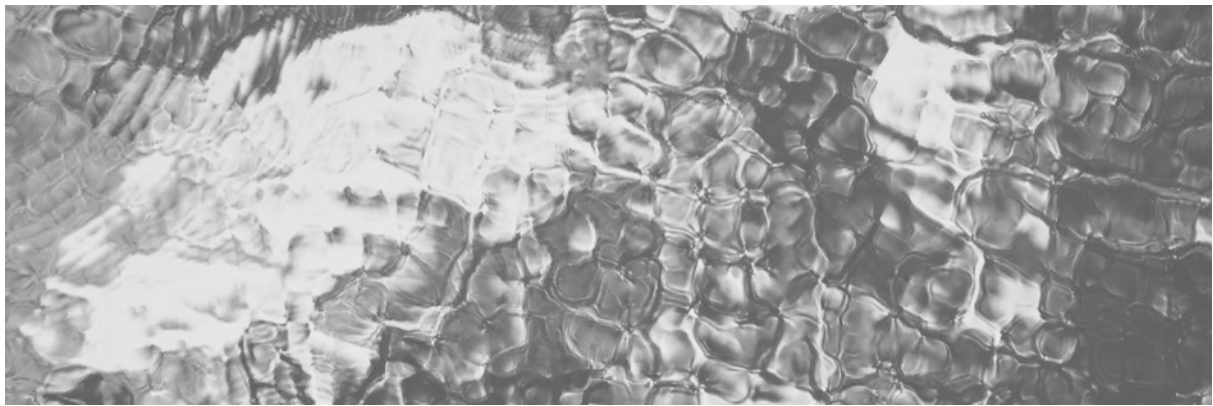


3^e Journée thématique « Compensation des désavantages au secondaire II : collaboration entre écoles et des acteurs extérieurs »

Sous-congrès dans le cadre du 11^e Congrès suisse de pédagogie spécialisée de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS).

Mercredi, 28 août 2019, Berne



Sujet

Des mesures de compensation des désavantages sont utilisées depuis plusieurs années dans les écoles du secondaire II formation générale et de nombreux efforts ont été déployés pour régler les critères, les responsabilités et les procédures au niveau cantonal et / ou dans les écoles. Toutefois, dans la mise en œuvre des mesures de compensation des désavantages, des questions concrètes se posent, en particulier dans les domaines juridique et organisationnel, ainsi que dans les relations avec les élèves concernés dans la vie quotidienne de l'école.

Les écoles ne sont pas seules avec leurs questions concernant l'intégration d'un ou une élève avec des déficiences dans la vie scolaire. Des institutions externes et des expert-e-s offrent soutien et conseils. Toutefois, cela nécessite une connaissance de ces contacts externes, de leurs tâches et de leurs activités. Lors de cette Journée, les participant-e-s obtiendront un aperçu des acteurs externes, de leurs compétences et de leurs possibilités.

Comme en 2017, cette conférence se tient dans le cadre du Congrès suisse d'éducation spécialisée. La coopération entre le Centre suisse de l'enseignement secondaire II, ZEM CES et le Centre suisse de pédagogie spécialisée, SZH-CSPS symbolise la nécessité d'un échange entre la perspective du gymnase, collège, lycée et la perspective de l'éducation spécialisée, notamment en ce qui concerne la compensation des désavantages. Nous sommes persuadés que les rencontres directes aident à développer une meilleure compréhension des points de vue des autres. Cela se traduit par des solutions créatives et spécifiques à la situation.

Public cible

Directions d'écoles du secondaire II
Enseignant-e-s responsables du sujet de la compensation des désavantages dans les écoles
Enseignant-e-s intéressé-e-s
Collaborateurs-trices dans les administrations cantonales

Lieu et date

Institut universitaire von Roll, Fabrikstrasse 6 et Fabrikstrasse 2e, 3012 Berne
Mercredi le 28 août 2019

Responsables de programme

Tito Schumacher, collaborateur scientifique ZEM CES
Dr. Olga Meier, collaboratrice scientifique SZH CSPS

Frais de participation

CHF 320.- y compris buffet dinatoire et pause-café

Inscription

Jusqu'au **23 août 2019** sous :
www.webpalette.ch > Sekundarstufe II > ZEM CES > 29 Kongresse Tagungen > 19.29.05/2

Nous vous prions d'indiquer si vous désirez participer à l'apéro du congrès, mercredi 28 août à partir de 17 h. La participation est gratuite, mais nous vous prions d'annoncer votre présence dans l'inscription au sous-congrès.

Informations sur le contenu

Tito Schumacher, collaborateur scientifique ZEM CES
tito.schumacher@zemces.ch
Tél: 031 552 30 75

Dr. Olga Meier, collaboratrice scientifique CSPS
olga.meier@szh.ch
Tél: 031 320 16 58

Administration

Anna Roner, assistante
anna.roner@zemces.ch
Tél: 031 552 30 80

Centre suisse de l'enseignement du secondaire II
Seilerstrasse 8,
Case postale
3001 Bern
www.zemces.ch

Programme

Veillez noter :

*Les éléments du Sous-congrès ZEM CES sont **surlignés en gris**. Les éléments en blanc font partie du Congrès de pédagogie spécialisée mais sont accessibles et conseillés aux participant-e-s du sous-congrès. Sur inscription, la participation à l'apéro du Congrès de pédagogie spécialisée est gratuite.*

Horaire	Contenu	Intervenant-e
Dès 8h30 <i>Fabrikstrasse 2e Bâtiment des séminaires Foyer</i>	Arrivée	ZEM CES
<i>Fabrikstrasse 6 Bâtiment des auditoires Rez-de-chaussée</i>	Café-croissant	SZH CSPS
9h30 – 9h45 <i>Fabrikstrasse 6 Bâtiment des auditoires Salle 001</i>	Accueil et introduction Dr. Romain Lanners, SZH Directeur du SZH-CSPS (Traduction simultanée/vélotypiste)	SZH CSPS
9h45 – 11h00 <i>Fabrikstrasse 6 Bâtiment des auditoires Salle 001</i>	Présentation principale «Künstliche Intelligenz als Assistent? Die ergänzende Analyse der Situation von Menschen mit schwerer und mehrfacher Behinderung durch innovative Technologien» Prof. Dr. Peter Zentel Prof. für Pädagogik und Didaktik im Förderschwerpunkt geistige Entwicklung, Pädagogische Hochschule Heidelberg (Traduction simultanée/vélotypiste)	SZH CSPS
11h00 – 11h30 <i>Fabrikstrasse 2e Bâtiment des séminaires</i>	Pause / Café	
11h30 – 11h45 <i>Fabrikstrasse 2e Bâtiment des séminaires Foyer</i>	Introduction au Sous-congrès ZEM CES « Compensation des désavantages dans le secondaire II : collaboration entre écoles et acteurs extérieurs »	ZEM CES
11h45 – 12h45	Ateliers 1 à 3 : Bâtiment des séminaires 2e	
Salle 001	Aspects juridiques dans la formation de personnes en situation de handicap <i>Atelier en allemand</i>	Ramona Gehrig
Salle 002	Questions et aspects juridiques <i>Atelier en français</i>	Cyril Mizrahi
Salle 003	Le rôle de l'AI dans la formation postobligatoire <i>Atelier en allemand</i>	Fernanda Benz Otto Fischli

12h45 – 14h00 <i>Fabrikstrasse 2e Bâtiment des séminaires Foyer</i>	Buffet dinatoire et échanges	
14h00 – 15h00	Ateliers 4 à 6 : Bâtiment des séminaires 2e	
Salle 004	Collaboration entre l'école et des expert-e-s externes : chances et défis <i>Atelier en allemand</i>	Olga Meier Alexander Zimmermann, Florian Scherrer
Salle 005	« Strong in Diversity » Conditions d'apprentissage adaptées à la gestion de l'hétérogénéité dans les écoles du secondaire II <i>Atelier en allemand</i>	Silvia Pool Maag
Salle 006	Conditions d'apprentissage adaptées dans les écoles du Secondaire II pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques Transformation numérique et pédagogie spécialisée. Aménagements en classe et processus de décision en équipe pluridisciplinaire <i>Atelier en français</i>	Marie-Paule Matthey Laurent Enet
15h00 – 15h30	Pause	
15h30 – 17h00 <i>Fabrikstrasse 2e Bâtiment des séminaires Salle 001</i>	Table ronde en forme d'un World café	Tito Schumacher, ZEM CES Olga Meier, SZH CSPS
A partir de 17h00 <i>Fabrikstrasse 6 Foyer au rez-de-chaussée</i>	Apéro du Congrès de pédagogie spécialisée (inscription nécessaire) et échanges avec les participant-e-s du congrès suisse de pédagogie spécialisée	

Atelier 1 (en allemand)

11h45-12h45, Seminargebäude 2e, salle 001

Rechtliche Aspekte zur Bildung von Menschen mit Behinderungen (Aspects juridiques dans la formation de personnes en situation de handicap)

Ramona Gehrig

Master en droit, faculté de droit de l'Université de Bâle

Résumé de l'atelier :

En guise d'introduction, un exposé fera le point des aspects juridiques liés à la formation d'adolescents en situation de handicap (contenu de l'article sur l'éducation de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, article 24) ainsi que sur le changement de paradigme survenu dans la notion de handicap. Nous aborderons les effets de ce changement de paradigme sur le système scolaire.

Bref curriculum vitae :

Ramona Gehrig a fait des études de jurisprudence à l'université de Bâle. Elle s'est spécialisée en droits fondamentaux. Elle participe à de nombreux projets dans le domaine de l'égalité des personnes handicapées, réalisés à la chaire du Prof. Dr. Schefer de la faculté de droit de l'université de Bâle. Elle a également contribué à la rédaction du « rapport-ombre » (Schattenbericht) de « Inclusion Handicap » à l'attention du comité des droits des personnes handicapées de l'ONU.

Atelier 2 (en français)

11h45-12h45, Seminargebäude 2e, salle 002

Questions et aspects juridiques

Cyril Mizrahi

Avocat, Département Egalité Inclusion Handicap

Résumé de l'atelier :

Au cours de cet atelier, le cadre légal en matière de compensation des désavantages sera présenté. La Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées (CDPH), entrée en vigueur en Suisse en 2014, définit la notion contemporaine de handicap, ainsi le droit à l'éducation inclusive et l'interdiction de discrimination, qui comporte l'obligation de prévoir des aménagements raisonnables. La CDPH précise ainsi la portée de l'interdiction de discrimination ancrée à l'art. 8 de la Constitution fédérale. La mise en oeuvre dans le secondaire II est du ressort des cantons. Après avoir abordé la distinction entre la compensation des désavantages et les mesures qui modifient les contenus-clefs appelés à être évalués, des ressources telles que les fiches de la CIIP vous seront présentées et serviront de base pour discuter de situations concrètes sur la base de vos questions et expériences.

Bref curriculum vitae :

Licencié en droit de l'Université de Genève, Cyril Mizrahi est avocat indépendant depuis 2009 et travaille en outre depuis 2016 au sein du Département Egalité d'INCLUSION HANDICAP, la faitière des organisations suisses de personnes handicapées. Il a notamment été secrétaire général de la Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne (FAE) et secrétaire romand d'AGILE.CH, les organisations de personnes avec handicap. Ancien constituant de 2008 à 2012, Cyril Mizrahi est aussi député au Grand Conseil genevois.

Atelier 3 (en allemand)

11h45-12h45, Seminargebäude 2e, salle 003

Die Rolle der IV in der postobligatorischen Bildung (Le rôle de l'AI dans la formation postobligatoire)

Fernanda Benz, Office fédéral des assurances sociales
Otto Fischli, Office AI du canton des Grisons

Résumé de l'atelier :

Dans leur exposé introductif, Otto Fischli et Fernanda Benz vous donneront les informations essentielles sur les possibilités et les limites de l'AI en matière de soutien aux jeunes gens en situation de handicap en général, et ils mettront ces données en relation avec la compensation des désavantages.

Ils expliqueront les bases juridiques et montreront le procédé à suivre pour un-e élève d'un établissement scolaire du secondaire II. Ils aborderont également brièvement les changements qui se profilent à l'AI en matière d'intégration/inclusion d'adolescents et de jeunes adultes.

Dans le cadre de l'atelier, Fernanda Benz et Otto Fischli présenteront deux cas concrets. Sur cette base, les participant-e-s échangeront leurs points de vue concernant leurs propres questions et expériences.

Bref curriculum vitae :

Otto Fischli est le chef du service d'orientation professionnelle de l'office AI du canton des Grisons. Il est psychologue, spécialisé en orientation professionnelle et de carrière et de choix des études. Depuis 13 ans, il travaille dans le domaine de l'intégration professionnelle de l'AI.

Fernanda Benz est spécialiste en intégration professionnelle dans le secteur de l'AI de l'OFAS. Elle est sociologue et depuis plus de 10 ans elle travaille dans le domaine de l'intégration professionnelle d'adolescents et de jeunes adultes.

Atelier 4 (en allemand)

14h00-15h00, Seminargebäude 2e, salle 004

Zusammenarbeit Schule - ausserschulische Fachpersonen: Möglichkeiten und Herausforderungen (Collaboration entre l'école et des expert-e-s externes: chances et défis)

Dr. Olga Meier-Popa

Pédagogue spécialisée, collaboratrice scientifique au CSPPS

Florian Scherrer

Socio-pédagogue, Workaut, Centre de compétence spécialisé dans l'accompagnement au long de la vie et dans le soutien au travail pour des personnes en situation d'autisme

Alexander Zimmermann

Logopédiste, Chef du service de logopédie, Clinique ORL, Inselspital, Berne

Résumé de l'atelier :

La compensation des désavantages, entendue comme adaptation des conditions d'apprentissage et d'examen, est devenue un instrument standard pour limiter les désavantages pour les élèves en situation d'entrave fonctionnelle. Dans la pratique, de nombreuses questions se posent au sujet des mesures de compensation à élaborer concrètement ainsi qu'au sujet de l'approche personnelle vis-à-vis des élèves concerné-e-s. Quelles sont les attentes de l'école à l'égard des spécialistes qui gèrent l'accompagnement et les thérapies ? Comment les spécialistes conçoivent-ils leur rôle ?

Le but de cet atelier est de montrer, par des exemples concrets, le soutien que les spécialistes extérieur-e-s peuvent apporter, notamment aux élèves en situation de dyslexie et dysorthographe, aux élèves en situation de bégaiement et de troubles de la voix, ainsi qu'à ceux/celles ayant des troubles du spectre de l'autisme.

Dans l'échange avec les participant-e-s de l'atelier, on recueillera ensuite des impulsions pour la façon de gérer la coopération entre l'école et les spécialistes extérieur-e-s.

Bref curriculum vitae :

Olga Meier-Popa, Dr. phil. : Etudes de pédagogie spécialisée et doctorat à l'Université de Zurich. Depuis 1996 active dans différents champs d'action de la pédagogie spécialisée, entre autres auprès du centre de compétences « Etudes et handicap » de l'Université de Zurich. Depuis septembre 2016 collaboratrice scientifique au CSPPS, responsable de thématiques respectivement de champs d'action comme la formation du personnel spécialisé, TIC et pédagogie spécialisée, compensation des désavantages, formation postobligatoire.

Florian Scherrer, socio-pédagogue, depuis de longues années directeur du centre de compétences WORKAUT, accompagnement au long de la vie et soutien au travail pour des personnes en situation d'autisme, co-fondateur et co-directeur de la maison d'édition www.autismusverlag.ch (littérature des et pour les personnes en situation de trouble du spectre de l'autisme TSA), activités variées et contact avec des institutions qui s'occupent du rapport entre formation et assurances sociales dans le cas particulier du trouble du spectre de l'autisme.

Alexander Zimmermann: études de logopédie à l'Université de Fribourg., depuis 1986 logopédiste au centre pour les troubles de la phoniatry, de la voix, de la parole, du langage et de la déglutition, depuis 2003 orthophoniste en chef. Temporairement, il s'engage dans la politique professionnelle. Il a été chargé de cours à l'Université de Fribourg pour la formation post-universitaire avec un enseignement sur les troubles de la parole et chargé de cours sur les troubles de la déglutition à l'Ecole professionnelle de Berne. Dans ce contexte, il a coopéré dans la modération de cercles de qualité.

Atelier 5 (en allemand)

14h00-15h00, Seminargebäude 2e, salle 005

«Strong in Diversity»

Unterstützende (Lern-)Bedingungen zum Umgang mit Heterogenität an Mittelschulen

(« Strong in Diversity » - Conditions d'apprentissage adaptées à la gestion de l'hétérogénéité dans les écoles du secondaire II)

Silvia Pool Maag

Pädagogische Hochschule Zürich

Résumé de l'atelier :

L'apprentissage dans un contexte d'hétérogénéité concerne désormais aussi les écoles du secondaire II. Il arrive de plus en plus souvent que des élèves en situation de troubles ou de handicaps fréquentent les écoles du secondaire II, soutenus par des mesures de compensation des désavantages. Les mêmes questions reviennent alors :

Comment peut-on compenser des désavantages sans pour autant provoquer de nouvelles inégalités ?

Comment peut-on surmonter par des outils didactiques les barrières qui entravent l'apprentissage ? Dans

cet atelier, nous allons tracer les grandes lignes d'une « formation pour tous » et discuter des

conséquences qui en découlent pour le secondaire II. Un élément-clé est l'importance des connaissances

concernant les différents handicaps. Il s'agit par exemple de connaître les origines d'une

dyslexie/dysorthographe et de savoir prendre des mesures adaptées. Des concepts didactiques

d'apprentissage sans obstacles et des mesures architecturales et techniques visant l'absence de barrières.

L'atelier se conclura par la discussion autour de vos questions et de vos expériences, et des chances et risques liés aux nouveaux médias.

Bref curriculum vitae :

Prof. Dr. Silvia Pool Maag

Depuis 2015 professeure de Pédagogie spécialisée à la Pädagogische Hochschule Zürich;

domaine principal: l'inclusion et la diversité

2006 : Doctorat sur l'intégration professionnelle dans la perspective de la pédagogie spécialisée

Cursus de Coaching du MBA Zürich.

Université de Zurich : Etudes de pédagogie, pédagogie spécialisée, psychologie appliquée

Portrait avec d'ultérieures informations : <https://phzh.ch/personen/silvia.poolmaag>

Atelier 6 (en français)

14h00-15h00, Seminargebäude 2e, salle 006

Conditions d'apprentissage adaptées dans les écoles du Secondaire II pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques

Transformation numérique et pédagogie spécialisée. Aménagements en classe et processus de décision en équipe pluridisciplinaire

Marie-Paule Matthey, HEPVS, St Maurice

Laurent Enet, SESAF/DGEP (VD)

Résumé de l'atelier :

Depuis les années 2000, notamment avec la ratification en 2014 par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006, et par les cantons de l'accord intercantonal de collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée dès 2007, la formation prend en compte les besoins des élèves en situation de handicap et leur propose des aménagements durant leur scolarité. Cela ne va pas sans poser des questions sur les modèles d'enseignement et d'apprentissage au secondaire et sur notre vision du rôle de l'école. C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons que cet atelier soit un échange autour des enjeux de l'aménagement pédagogique pour les élèves, sur la base de pratiques concrètes. Nous proposons de montrer quelques exemples de pratiques visant le soutien pédagogique et institutionnel pour conduire des dispositifs de compensation des désavantages. Nous présenterons le travail réalisé dans des gymnases du canton de Vaud pour les élèves ayant des troubles du spectre de l'autisme et un dispositif d'analyse du travail en équipe pluridisciplinaire au sein d'une direction d'école. Par ailleurs, nous présenterons quelques exemples d'aménagement en classe du secondaire après avoir défini les enjeux. Nos expériences d'enseignants, de formateurs, de cadres scolaires sont une base pour établir un échange avec les participant-e-s sur les enjeux de la problématique pour le secondaire II. Nous visons pour cet atelier que les participant-e-s puissent partager leur pratiques et leurs questions.

Bref curriculum vitae :

Marie-Paule Matthey, enseignante spécialisée, formatrice des enseignants Sec I et II et des enseignants spécialisés à l'université de Neuchâtel, la HEP BEJUNE et actuellement à la HEP du Valais sec. I et II. Collaboratrice scientifique à la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP), secrétaire de la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), de la formation des enseignants et des cadres (CLFE).

Laurent Enet, enseignant de Gymnase et enseignant spécialisé. Développe depuis 2015 un dispositif d'aide à l'inclusion des élèves avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) dans le Secondaire II vaudois. SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation) – DGEP (Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire)